



Initiales du maire

Initiales du Sec.- Trés.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Potton

Séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Potton tenue **Lundi, le 28 mars 2011** à 9h00 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville. La séance débute à 9h00.

Sont présents, le Maire Jacques Marcoux, les conseillers Michel Daigneault, Michael Head, Jacques Hébert et Christian Rodrigue. Sont absents, la conseillère Diane Rypinski Marcoux et le conseiller Michael Cyr. Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais requis par la loi.

La session est présidée par le maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Thierry Roger, est également présent et agit comme secrétaire d'assemblée. Aucun citoyen ne prend part à l'assemblée.

1- OUVERTURE DE LA SESSION SPÉCIALE ET PRÉSENCES

Le maire, Jacques Marcoux constate le quorum et déclare la session ouverte.

2011 03 34

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par Michel Daigneault
et résolu**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR Séance extraordinaire du 28 mars 2011 à 9h00

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire et présences
- 2- Adoption de l'ordre du jour
 - 2.1 Adjudication des contrats d'approvisionnement et d'épandage de gravier concassé pour l'année 2011
- 3- Période de questions
- 4- Varia
- 5- Fermeture de la séance

Adoptée.

2011 03 35

2.1 Adjudication des contrats d'approvisionnement et d'épandage de gravier concassé pour l'année 2011

ATTENDU QUE deux entrepreneurs ont déposé leur soumission dans les délais requis pour les contrats d'approvisionnement et d'épandage de gravier concassé (printemps 2011, été 2011 et automne 2011) ;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue publiquement à la salle des comités de l'hôtel de ville de la municipalité à 12h05, le 24 mars 2011;

ATTENDU QU'après vérification des soumissions reçues des entrepreneurs suivants : Allard & Allard Construction Inc., Excavation Stanley Mierzwinski Ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, pour les trois contrats de gravier (printemps 2011, été 2011 et automne 2011) est Allard & Allard Construction Inc.;

Initiales du maire ----- -----
Initiales du Sec.- Trés.

**EN CONSÉQUENCE,
il est proposé par Michel Daigneault
et résolu**

D'ACCORDER à Allard & Allard Construction Inc. le contrat d'approvisionnement et d'épandage de gravier concassé / printemps 2011, le tout pour un montant forfaitaire de 10 800,00\$, (taxes en sus), pour 750 tonnes de gravier concassé et d'approuver le taux de 14,40\$ (taxes en sus) la tonne supplémentaire pour toute quantité requise au-delà de 750 tonnes;

D'ACCORDER à Allard & Allard Construction Inc. le contrat d'approvisionnement et d'épandage de gravier concassé / été 2011, le tout pour un montant forfaitaire de 82 050,00\$, (taxes incluses) pour 5 000 tonnes de gravier concassé et d'approuver le taux de 16,41\$, (taxes incluses) la tonne supplémentaire pour toute quantité requise au-delà de 5 000 tonnes.

ET D'ACCORDER à Allard & Allard Construction Inc. le contrat d'approvisionnement et d'épandage de gravier concassé / automne 2011, le tout pour un montant forfaitaire de 25 470,00\$, (taxes incluses) pour 1 500 tonnes de gravier concassé et d'approuver le taux de 16,98\$, (taxes incluses) la tonne supplémentaire pour toute quantité requise au-delà de 1 500 tonnes.

Adoptée.

3- VARIA

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Rodrigue et résolu que l'assemblée soit levée à 9h25.

Le tout respectueusement soumis,

Jacques Marcoux
Maire

Thierry Roger,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Jacques Marcoux, maire de la municipalité du Canton de Potton, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.